



# Tarifs d'électricité 2025



# 2025 - Forces Motrices d'Avançon

## Electricité consommée

## Réseau régional et national



swissgrid

Tarifs	Energie Suisse		Energie Romande		HP ct/kWh	HC ct/kWh	Abonnement Fr/mois	Puissance Fr/kW/mois
	HP ct/kWh	HC ct/kWh	HP ct/kWh	HC ct/kWh				
M1	15.62		17.12		11.27		12.00	-
M2	15.86	10.03	17.36	11.53	12.27	8.17	20.00	-
IN DUP basse	14.09	9.09	15.59	10.59	9.77	7.57	35.00	7.40
IN DUP haute	14.09	9.09	15.59	10.59	8.77	6.57	35.00	8.35
MT DUP basse	14.09	9.09	15.59	10.59	7.27	6.27	40.00	8.00
MT DUP haute	14.09	9.09	15.59	10.59	6.27	5.27	40.00	10.35

## Taxes publiques

Taxes fédérales	2.3 ct/kWh
Réserve hivernale	0.23 ct/kWh
Taxe cantonale *	0.6 ct/kWh
Emolument cantonal	0.02 ct/kWh
Emolument communal	0.70 ct/kWh
Taxe communale spécifique <sup>*1</sup>	0.02 ct/kWh
TVA	8.10%

**Les tarifs ci-dessus sont exprimés en CHF, hors taxes et hors TVA 8.1 %**

**HP** : heures pleines / **HC** : heures creuses / **DUP** : Durée d'utilisation de la puissance

L'énergie réactive est facturée 3.5 ct./kVArh à partir d'un cos φ inférieur à 0.90

\* Taxe non assujettie à la TVA

<sup>1</sup> Taxe spécifique à la commune d'Ollon

Sous réserve de modification des taxes et émoluments par les Autorités

# Composition des prix

Le prix de l'électricité est composé de quatre parties distinctes qui reflètent la structure des activités liées à l'électricité :

## Énergie électrique

Montant pour l'électricité fournie.

## Utilisation du réseau régional

Montant de distribution qui correspond au prix d'acheminement du courant sur le réseau local et régional.

## Utilisation du réseau national

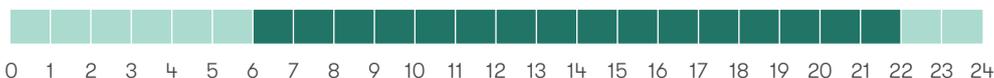
Montant d'acheminement qui correspond au prix du transport du courant sur le réseau national à très haute tension géré par Swissgrid. Ce montant, reversé à cet organisme, inclut désormais l'ensemble des services système de régulation du réseau.

## Taxes publiques et émoluments

Ensemble des redevances dues aux collectivités publiques. Ces montants sont entièrement reversés à la Confédération, aux cantons et aux communes. Ils financent, entre autres, le développement des énergies renouvelables, l'efficacité énergétique et/ou le développement durable.

# Heures pleines / Heures creuses

Lundi à dimanche



■ Heures pleines

■ Heures creuses

Les personnes qui souhaitent opter pour un profil double (heures pleines / heures creuses) doivent s'équiper d'un compteur double, dont les frais d'installation sont à leur charge. Pour les locataires, l'accord du propriétaire du logement est nécessaire.

# Profils de consommation

## Vous consommez moins de 60 000 kWh par année

**Simple, M1:** ce profil est destiné aux clients consommant de l'énergie principalement durant la journée. Il s'applique à la majorité des ménages et petites entreprises.

**Double, M2:** ce profil s'adresse aux ménages ou professionnels qui ont la possibilité de moduler leur consommation d'électricité en fonction des heures pleines et des heures creuses (voir tableau). Il est également conseillé aux ménages avec application thermique (pompe à chaleur, chauffage électrique, chauffe-eau) ou possédant un appareil à forte consommation d'électricité qui peut être enclenché durant les heures creuses.

## Vous consommez plus de 60 000 kWh par année

**IN DUP Basse:** ce profil, avec composante de puissance sur l'acheminement, s'adresse aux clients dont le profil de consommation présente une faible durée d'utilisation de la puissance (DUP\*). Il s'applique lorsque la DUP est inférieure ou égale à 3500 heures par année.

**IN DUP Haute:** ce profil, avec composante de puissance sur l'acheminement s'applique lorsque la DUP\* est supérieure à 3500 heures par année.

## Vous consommez plus de 1.5 GWh par année avec une puissance supérieure à 400 kW

**MT DUP Basse:** ce profil MT, avec composante de puissance sur l'acheminement, s'applique lorsque la DUP \* est inférieure ou égale à 3 500 heures par année.

**MT DUP Haute:** ce profil MT, avec composante de puissance sur l'acheminement, s'applique lorsque la DUP \* est supérieure à 3 500 heures par année.

\* DUP (h) est obtenue en divisant la consommation annuelle (kWh) par la puissance maximale mensuelle ¼ horaire moyenne (kW). Le profil DUP Faible ou DUP Haute est automatiquement appliqué lors du calcul de la facture, sur la base de l'acheminement le plus économique.



# Offres d'électricité

## Choisissez la provenance de votre électricité 100% renouvelable

Chez Romande Energie, nous soutenons depuis toujours le développement des énergies renouvelables locales. Toutes nos centrales produisent de l'énergie 100% renouvelable. Pour poursuivre cet engagement, nous avons créé deux offres au choix, vous permettant de participer à la transition énergétique sans effort et selon vos envies :

- Attribuée de base à tous nos clients, **Énergie Suisse** propose une électricité produite en Suisse à partir d'installations majoritairement hydrauliques. Elle est complétée par d'autres énergies renouvelables suisses (solaire, biomasse, etc.) afin de mieux répondre au besoin d'indépendance énergétique du pays tout au long de l'année.
- Pour soutenir une production encore plus locale, **Énergie Romande** propose une électricité produite à partir d'installations hydrauliques (50%) et solaires (50%) situées dans notre région. À noter que cette option a un coût légèrement plus élevé de 1.5 ct./kWh par rapport à l'offre Énergie Suisse.

+1.5 ct.  
/kWh

